au Hutin, 28, maisons Destroyes. — Auguste Tremmery, rue de Blanchemaille, 114.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 29 juin. — Elise Beele, 4 ans, rue Voltaire, cour Pollet, 11. — Louis Delespierre, 64 ans, entrepreneur de camionnage, rue d'Alma, 20-22. — Françoise Honoré, 68 ans, propriétaire rentière, rue du Chemin de Fer, 22.—Eloïse Desmarchlier, 1 an, rue Voltaire, maison Delestrain, 5.

MARIAGES du 29. — Augustin Tabon, 28 ans, négociant, et Zoé Lepers, 21 ans, sage-femme.

ÉPHÉMÉRIDE. — JEUDI 30 JUIN. — *La Commémoration de saint Paul.* — 1244. — FONDATION DU COLLÈGE DES BERNARDINS A PARIS. — Ce collége est le premier qui fut établi à Paris. Il fut érigé avec la permission et les encouragements du pape Innocent IV par Mathieu Paris, religieux de l'Ordre des Citeaux, homme également versé dans la connaissance des lettres, de la philosophie, de l'architecture et des arts. — On envoyait dans cet établissement les sujets les plus distingués des différents couvents des Bernardins, et ces jeunes religieux ne quittaient cette maison qu'après avoir achevé leurs études et pris leurs grades. — En 1253 les Prémontrés ouvrirent un collége semblable à Paris. En 1269 l'abbé de Cluny en fonda un pour les moines de son Ordre. Les religieux de Marmoutiers, de la Mercy de Grammont, les Cordeliers, les Augustins, les Dominicains, eurent des maisons de ce genre à Paris et dans les villes d'université.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille Louis DERVILLE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Françoise-Marie-Joseph HONORÉ, veuve de feu Monsieur Louis DERVILLE, pieusement décédée à Roubaix, le 29 juin 1881, dans sa 69e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le vendredi 1er juillet, à 9 heures, aux VIGILES, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le samedi 2 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire rue du Chemin-de-Fer, 22.

Les amis et connaissances de la famille DELESPIERRE-LEMAN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Joseph DELESPIERRE, décédé à Roubaix, le 2 juin 1881, dans sa 65e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI qui sera célébrée le jeudi 30 courant, à 9 heures, aux VIGILES qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le vendredi 1er juillet, à 10 heures en l'église Notre-Dame, à Roubaix.—L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alma, 20.

Les amis et connaissances de la famille MADELAIN-DELACRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Oscar MADELAIN, sous-officier d'infanterie de marine, décédé à Roubaix, le 30 juin 1881, à l'âge de 23 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le samedi 2 juillet, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin, 30.

Belgique.

— HAINE-ST-PAUL. — Un incendie a réduit en cendres la salle de bal d'Isidore Mainil, dans la nuit de dimanche à lundi. On avait dansé toute la soirée et l'on suppose que le plafond aura pris feu par l'un des quinquets laissés allumés dans la salle.

Les pertes, évaluées à cinq mille francs, sont couvertes par une assurance.

FAITS DIVERS

— Le czar et la plupart des ministres ont reçu des lettres ironiques du comité exécutif, dans lesquelles on leur annonce que la nouvelle condamnation à mort par les nihilistes, est absolument fausse et qu'ils pouvaient vivre en toute sécurité vu que leur manière de gouverner servait, de la manière la plus efficace, les intérêts de la révolution.

— La *Kreuzzeitung* annonce que deux agents de police de Saint-Pétersbourg, qui avaient pris une part importante dans la découverte d'un grand nombre de nihilistes, viennent d'être trouvés noyés. Les cadavres étaient enfermés dans des sacs.

— On télégraphie d'Odessa, 26 juin :

« L'expulsion des Juifs n'ayant pas une autorisation de séjourner dans les villes a commencé dès le midi. Une centaine de familles ont dû quitter Kief. En Crimée, trois villages colonisées par les juifs ont été envahis par les paysans qui ont enlevé tout le mobilier, sans commettre d'autres violences.

— Les nouvelles qui arrivent de Mesopotamie sont relativement excellentes. Dans les derniers jours du mois de mai, la mortalité avait décru à Nedjeff, le principal foyer d'infection, dans des proportions très-sensibles. La moyenne n'était plus que de 14 décès par jour. L'amélioration s'est accentuée encore dans les premiers jours de juin. Le 1er, il n'y a eu qu'un décès; le 2, pas un seul; le 3, deux décès, et, depuis, on n'en a plus constaté.

Néanmoins, le Conseil sanitaire, avec un grand esprit de prévoyance, a interdit à ses agents d'autoriser les habitants valides à rentrer en ville. Ils resteront sous les tentes, où ils s'étaient réfugiés, jusqu'à ce qu'ils n'y aient plus aucun doute possible sur la disparition complète du fléau. Pour toutes autres localités atteintes, il n'y a eu pendant la dernière semaine qu'un total général de 34 décès. On est dès lors autorisé à prévoir le moment prochain où la maladie cessera de se manifester dans les autres foyers d'infection comme il est arrivé à Nadjeff.

— Plusieurs de nos concitoyens ont pu voir la délicieuse statuette que M. de Saint-Marceaux exposa au Salon de l'an dernier, cet Arlequin qui eut, en quelque sorte, les honneurs de l'exposition.

Ce charmant joyau artistique, devenu le lot principal de la tombola donnée à l'occasion de la cavalcade de bienfaisance de Reims, vient d'échoir à un brave et honnête ouvrier des Longuaux, M. Paille, père. C'est le cas de rappeler la fable du *Coq et de la Perle :*

Je crois, dit-il, qu'il est bon,
Mais le moindre ducaton
Ferait bien mieux mon affaire.

— En parlant des monomanes criminels, nous avons souvent rappelé le cas de Thouviot, ce jeune homme intelligent, doux, instruit, qui se leva un beau matin avec l'idée fixe de *tuer une femme*, n'importe laquelle et qui, après mainte hésitation, décida qu'il poignarderait la première qui lui adresserait la parole.

Il entra dans un restaurant, rue Cujas. Une jeune bonne vint lui demander ce qu'il fallait lui servir: il la tua d'un coup de couteau.

Thouviot, fils d'une fille de quatorze ans, vendue par sa mère à un vieillard de soixante-cinq ans, Thouviot avait, de cette union disparate, un manque d'équilibre dans le cerveau...

C'est ce que comprit la justice, et Thouviot fut enfermé à Bicêtre.

L'acte criminel avait fait disparaître la folie. Bien que résigné, Thouviot souffrait atrocement de sa claustration. Il y a quelques jours, il s'est pendu dans sa cellule.

— L'*Indépendance belge* publie un curieux document. C'est le testament de l'impératrice-douairière *Orientale, de Chine*, c'est-à-dire la première femme de l'empereur défunt Hien Fêng, qui a succombé le 8 avril dernier après une indisposition de quelques heures seulement.

Voici le texte de ce document singulier :

Moi qui possède peu de mérite, je reçus révérencieusement l'ordre officiel de l'empereur Hien Fêng de devenir son impératrice. Lorsque son héritage dévolut à l'empereur Tung Chih, son fils, l'affection filial de celui-ci était véritable, et je lui fus reconnaissante pour son attention qui était sincère et dévouée. Quand l'empereur actuel entra dans l'auguste succession, il était prévenant quant aux viandes qui m'étaient fournies ; il prit des informations quant à ma santé, et il était par sa nature d'une disposition très filiale. En outre, depuis qu'il occupe le trône, il s'est appliqué avec zèle à ses études, et sa vertu et son respect ont été accrus Mon cœur en a été réjoui et fortifié au delà de toute mesure. Nonobstant es affaires nombreuses et difficiles du emps présent, et quoique je me sois occupée activement du gouvernement de l'empire, ma santé a été robuste jusqu'à ce moment et je pouvais m'attendre à dépasser la durée ordinaire de la vie et à atteindre une mûre vieillesse. Le 7 avril, je me sentis subitement indisposée. Je pris de la médecine en présence de l'empereur, qui était venu prendre des nouvelles de ma santé et qui pria pour mon prompt rétablissement. Inopinément, toutefois, ma maladie assuma le lendemain un aspect sérieux, et, entre sept et neuf du soir, je perdis connaissance et ne pus plus me soutenir.

J'ai quarante-cinq années d'âge, et pendant vingt ans j'ai été la mère de l'empire ; j'ai fréquemment participé aux joies, de la patrie et des titres d'honneur m'ont été présentés de temps en temps. Quel désappointement devrais-je éprouver? Ma seule pensée est pour l'empereur, qui aura à supporter la mort d'une parente lui causant une grande douleur. Mais la personne de l'empereur est unie à tout l'empire, et il s'ensuit qu'il devra davantage éviter de s'affliger et, en considération de la grande importance des affaires de l'Etat consoler le cœur maternel de l'impératrice suivante Les autorités civiles et militaires de tout l'empire doivent remplir assidûment les devoirs de leurs fonctions et fonctionner ainsi le gouvernement du pays. C'est alors que mon esprit et l'impératrice survivante se réjouiront sincèrement. En ce qui concerne le deuil, l'empereur, conformément aux précédents, le portera pendant vingt-sept jours seulement. Les grands sacrifices ne doivent point être négligés, non plus que les cérémonies de moindre importance. Je fus parmi tous, dans le palais, la plus économe et la moins préoccupée de ma toilette. Les solennités du deuil sont définies dans les annales de l'empires et ne sauraient, par conséquent, être omises ; mais pour rester en harmonie avec les habitudes de ma vie, les parures de mes dépouilles peuvent être simplifiées et réduites en nombre, afin d'éviter le gaspillage. C'est pour ces raisons que je donne les présentes instructions qui devront être obéies.

— Au n° 86 de la rue Saint-Victor, se trouve un hôtel meublé qui est habité depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux combles par des familles italiennes.

Dans un petit logement du deuxième étage habitait, avec sa femme et ses cinq enfants, un sieur Pietro G..., relayeur à Compagnie des omnibus.

Sa femme, âgée de trente ans à peine, d'un caractère ombrageux, lui faisait des scènes fréquentes, parce qu'elle croyait que son mari entretenait des relations avec une de ses voisines, jeune et jolie.

Hier soir, à sept heures, Mme Pietro G... se trouvait sur le carré, en présence de sa rivale supposée, et lui fit de violents reproches. Celle-ci, peu patiente, riposta aux propos aigre-doux de sa compatriote, par un formidable coup de poing que Mme G... reçut entre les deux yeux.

Le mari, qui, par la porte entrebâillée, avait assisté à une partie de la scène, accourut et prit vivement la défense de sa femme. Malheureusement dans son ressentiment, celle-ci adressa, pour tout remerciement, de vives injures à son mari qui, furieux de se voir ainsi récompensé, leva son fouet que, par habitude, il avait conservé à la main, et, se servant du manche, en asséna, avec une extrême violence, deux coups sur la tête de sa femme.

Au bruit de la dispute, les autres Italiens, locataires de l'immeuble, étaient arrivés sur le théâtre de la lutte ; les uns prirent fait et cause pour la rivale de la femme Pietro G..., les autres pour cette dernière.

Une mêlée terrible s'engagea, dans laquelle hommes, femmes et enfants prirent une part active, et qui ne prit fin qu'à l'arrivée de plusieurs gardiens de la paix qu'avait été quérir en toute hâte la propriétaire de la maison.

Quand le calme fut un peu rétabli, on s'aperçut que Mme P.. était étendu inanimée dans un coin ; elle perdait son sang par une forte blessure qu'elle portait dans la région du cœur.

Par qui avait-elle été frappée ? On chercha le mari ; celui-ci s'était brusquement esquivé, et ce ne fut qu'après une demi-heure de recherches qu'on le découvrit caché au cinquième étage.

Sa femme a été conduite en voiture à l'hôpital de la Pitié, dans un état désespéré.

Quant à G..., il a été mis à la disposition de la justice.

— L'ESCROQUERIE A LA JAMBE CASSÉ. — La police correctionnelle, source d'inépuisables révélations, mettait en lumière hier une profession jusqu'à présent à peu près ignorée : celle d'écrasé en chemin de fer. L'inventeur est un garçon de vingt-cinq ou vingt-six ans, d'abord marin, puis aventurier, vivant d'expédients, et enfin voyageur acharné, trouvant dans le voyage même un moyen d'existence extrêmement ingénieux.

Georges-Albert Beauvais partait en wagon de Paris pour une station voisine. Chemin faisant il ouvrit la portière de son compartiment. Le ci-devant matelot s'était livré à une étude spéciale des chutes. Il savait l'art de tomber sur un marchepied sans en souffrir trop. Au besoin, au moment de l'arrêt du convoi, il engageait sa jambe entre une roue et un rail, de façon à produire une illusion terrifiante. Le talent consistait à faire croire à un accident.

Beauvais geignait, hurlait, apitoyait les commis de la gare se plaignait de la négligence du chef de train qui avait mal fermé les portières, effrayait le personnel des Compagnies par des menaces de procès et obtenait généralement ce double résultat : on versait au prétendu blessé une indemnité qui flottait entre 25 et 100 fr., et on infligeait à l'employé accusé une amende variant de 3 à 25 fr.

Le 7 février dernier, l'escroc pratiquait son tour productif sur la ligne de Nord, à Saint-Denis ; le 8, il l'exécutait sur le chemin de fer de Ceinture, à Clichy-Levallois ; le 12, à Vitry, sur la ligne d'Orléans ; le 13, sur celle de Lyon, à Charenton. Le 20, Beauvais montait, à la gare Montparnasse, dans le train passant à Meudon. Ce fut là qu'on le prit. Il avait négligé de se munir d'un billet, et d'ailleurs son histoire commençait à se répandre.

La 10e chambre a comdamné l'écrasé à une année d'emprisonnement.

— On parlait hier d'un vol considérable, qu'on estimait, les uns à deux millions et demi, les autres à quatre millions, commis au préjudice de la Compagnie des chemins de fer de l'Est.

Dans une note communiquée aux journaux, la Compagnie rectifie cette erreur et annonce qu'aucun détournement de valeurs, ni de titres n'a été commis à son préjudice.

Mais le vol n'en est pas moins réel; il a été commis par un sieur L..., sous-chef au bureau des titres, au préjudice de plusieurs capitalistes.

Profitant de sa situation, L... avait réussi à capter la confiance de plusieurs personnes, par lesquelles il se faisait remettre des valeurs à primes, sous prétexte de les négocier.

Après quelques opérations, pratiquées loyalement dans le but d'éloigner tout soupçon, il voulut terminer par un coup de maître et fit un emprunt de 2,500,000 francs, que ses nombreuses dupes couvrirent dans l'espace de quelques jours.

Aussitôt après avoir empoché l'argent, L.... disparut avec plusieurs complices qui l'avaient aidé dans ses opérations.

Les victimes de ce vol audacieux, en apprenant la fuite de L..., déposèrent une plainte collective au parquet.

M. Macé mit aussitôt des agents en campagne et découvrit que l'employé avait écrit à sa femme qu'il allait se suicider sur la tombe de sa mère au cimetière du Père-Lachaise. Quand on arriva à l'endroit indiqué, on trouva une canne fichée dans le sol et un bouquet déposé sur une tombe. Quant au voleur, il s'était bien gardé de mettre sa promesse à exécution.

Les recherches ayant continué, ont heureusement abouti à l'arrestation de l'escroc, qui a été treuvé avant-hier dans un garni de la rue Turbigo. Il avait sur somme de 2,000 fr., une montre et quelques bijoux. Ses complices n'ont pas été découverts. On suppose qu'ils ont gagné la Belgique.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Loi portant: 1° annulation de crédits supplémentaires et extraordinaires sur l'exercice 1879 ; 2° ouverture et annulation de crédits supplémentaires et extraordinaires sur les exercices 1880 et 18[illegible] ; 3° ouverture de crédits spéciaux d'exercices périmés et clos.

Décret portant nominations dans la magistrature coloniale.

Décret nommant un adjoint au maire du dix-neuvième arrondissement municipal de Paris.

Décret ouvrant un bureau de douanes à l'importation des huiles minérales et de leurs essences.

Décret autorisant la transformation en société anonyme de la compagnie des verreries et cristalleries de Baccarat.

Arrêté chargeant le directeur du personnel au ministère de la justice de la direction du cabinet du garde des sceaux, ministre de la justice.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Discours prononcé par le ministre des affaires étrangères au concours régional de Versailles.

Dépêches Télégraphiques
(Service particulier)

Rentrée des troupes

Paris, 29 juin.

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux troupes qui ont pris part à la campagne de Tunisie l'ordre du jour suivant :

Officiers, sous-officiers et soldats,

Au moment où les troupes du corps expéditionnaire de la frontière de Tunis cessent leurs opérations, je suis heureux de reconnaître les services qu'elles ont rendus, de leur témoigner toute ma satisfaction et de les féliciter sur les résultats obtenus.

Elles ont justifié pleinement la confiance que le pays avait eue en elles et que M. le président de la République leur exprimait solennellement, il y a moins d'un an, en remettant leur drapeau à tous les corps de l'armée.

Dans tous les rangs, on a rivalisé de patriotisme et d'ardeur pendant cette laborieuse campagne. Les soldats ont supporté avec courage les épreuves les plus dures dans une contrée inextricable, sous un climat pénible et au milieu d'incessantes intempéries ; leurs efforts soutenus ont surmontés tous les obstacles ; c'est avec joie que je les félicite.

Mais je ne dois pas moins en féliciter leurs chefs, les officiers de tous grades, les fonctionnaires de tout ordre, dont le zèle, l'intelligence, l'ardeur et l'habileté ont su tirer un si bon parti de nos jeunes troupes.

Leurs soins incessants et leur paternelle vigilance ont maintenu un état de santé véritablement surprenant, eu égard aux circonstances et aux difficultés que présentaient les opérations.

J'adresse aussi des félicitations toutes spéciales au général Forgemol, dont le commandement supérieur a été exercé avec une rare sagesse ; au général Delebecque, qui commandait la colonne principale d'opérations ; au général Logerot, qui a su donner une énergique impulsion à ses troupes ; au général Breart, qui a si dignement représenté notre pays dans des circonstances difficiles, ainsi qu'aux généraux et chefs de corps placés sous leurs ordres.

Ces services ne seront pas oubliés. La reconnaissance de la République est acquise à tous ceux qui ont pris part à cette campagne.

Le ministre de la guerre,
FARRE.

Retour des troupes en France

Marseille, 29 juin.

Le transport la *Sarthe* est arrivé ici venant de Marseille : il débarque des troupes d'Algérie.

L'insurrection algérienne

Saïda, 29 juin.

Un convoi de ravitaillement, composé de 900 chameaux, escorté par un bataillon de tirailleurs, un escadron de chasseurs et quelques spahis, est parti d'ici pour Géryville, où il sera dans 3 ou 4 jours.

Les marchés du 26 et du 27 ont été encombrés de chevaux, de bœufs, de moutons et de laines, qui se vendaient à vil prix.

On ne signale aucun mouvement parmi les tribus.

Le général Louis, qui était à Sebdou, est rentré à Tlemcen.

Plusieurs compagnies d'infanterie légère d'Afrique vont tenir garnison à El-Arich et à Lalla-Maghrnia.

Les tirailleurs indigènes et les zouaves resteront ici jusqu'au mois d'octobre comme colonne d'observation.

Oran, 29 juin.

On assure que Bou-Amena aurait proposé de rendre les prisonniers contre rançon.

M. Lavergne, officier des bureaux arabes, accompagné d'une escorte de quinze spahis, a failli être enlevé par 200 Arabes pendant qu'il explorait les forêts de Saïda.

Lui et son escorte ne durent leur salut qu'à la vitesse de leurs chevaux.

Paris, 30 juin, matin.

Tous les journaux du matin demanuent que la lumière soit complète sur les affaires d'Algérie.

Ils réclament des mesures de rigueur contre ceux qui seront reconnus coupables.

Les circulaires du « Foreign Office » français

Paris, 30 juin.

La *Paix* croit que M. Barthélemy Saint-Hilaire, contrairement à certaines assertions, n'a adressé à la Porte aucune note spéciale d'un caractère comminatoire.

Rien ne s'est fait en dehors de la correspondance ordinaire des deux cabinets.

Les processions à Nantes

Paris, 30 juin, m.

Le *Voltaire* assure que Mgr l'évêque de Nantes sera cité devant le Conseil d'Etat, au sujet des manifestations « cléricales, » dont les processions de la Fête-Dieu ont été l'occasion, prétend-il.

M. de Galliffet et l'Algérie.

Paris, 29 juin.

Le général de Galliffet, qui a été mandé à Paris par dépêche télégraphique, a eu hier une entrevue très prolongée avec M. Gambetta.

En sortant du Palais-Bourbon, le général s'est rendu au ministère de la guerre, où il s'est entretenu avec le général Farre des affaires d'Algérie.

Ce matin, on disait à ce sujet que le général de Galliffet allait être envoyé en mission en Algérie.

Le traité de Commerce anglo français.

Londres, 29 juin.

Le *Times* apprend que la dernière rénnion des commissaires délégués à la conférence franco-anglaise du traité de commerce aura lieu samedi prochain.

D'après le même journal, le gouvernement français ouvrirait des négociations pour la conclusion de traités de commerce avec la Suisse et la Belgique. Ces pays étant au point de vue commercial, dans une situation analogue à celle de l'Angleterre par rappert à la France ; le *Times* espère que la marche des négociations entreprises fera connaitre les vraies dispositions du Gouvernement français.

Prorogation de traités de commerce

On télégraphie de Rome, 29 juin :

La Chambre des députés a approuvé la prorogation des traités de commerce de l'Italie avec la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne et la Suisse.

Mustapha-ben-Ismaïl à Paris

Mustapha-ben-Ismaïl continue ses visites aux membres du gouvernement.

Aujourd'hui, M. Mollard l'a présenté à M. le ministre de la marine.

L'entrevue a été très courtoise.

On nous assure que le premier ministre du bey, dont le voyage, comme on sait, avec un double but, poursuit chaque jour avec activité, en compagnie du général Elias-Mussali et de son secrétaire particulier, ses études sur notre administration.

Les réformes administratives financières qu'il se propose d'introduire en Tunisie avec l'appui du gouvernement français, l'impulsion qu'il veut donner au commerce, à l'industrie à l'agriculture, seraient basées sur les principes auxquels la France doit sa prospérité.

Ce soir, Mustapha doit assister à la représentation de l'Opéra-Comique, dans la loge présidentielle.

Les turcs de Tripoli et la France

Paris, 29 juin.

M. Barthélemy-Saint-Hilaire aurait adressé à la Porte une seconde note très énergique au sujet des agissements du gouverneur de Tripoli, Nasil pacha.

Ce nouveau gouverneur, ainsi qu'on le sait, a fait faire des promenades militaires jusque devant le consulat de France et ne néglige rien pour provoquer un soulèvement anti-français.

Le ministre des affaires étrangères appellerait l'attention de la Porte sur ces agissements et demanderait une répression sévère.

—

On parle d'une démonstration navale qui serait prochainement faite dans les eaux du Tripoli par l'escadre française.

Entraves à la liberté du travail

Dans la matinée, une centaine de jeunes gens sont allés aux docks pour tenter d'empêcher les ouvriers italiens de reprendre leur travail. Le commissaire de police des ports a organisé une surveillance qui a amené l'arrestation de deux individus, dont un tanneur grévisto.

Ils ont été mis à la disposition de la justice sous l'inculpation d'avoir mis entrave à la liberté du travail.

Les funérailles de M. Risler.

Aujourd'hui à 4 heures, ont eu lieu les obsèquea de M. Risler-Kestner, beau-père de M. Jules Ferry.

On remarquait, dans l'assistance, M. le commandant Hichtenstein, représentant M. le président de la République, M. Gambetta, président de la Chambre des députés, tous les ministres et les sous-secrétaires d'Etat, un grand nombre de sénateurs et de députés ; des membres de l'Université, les hauts fonctionnaires des ministères et de l'administration, etc., etc.

M. Léon Say, président du Sénat, s'était fait excuser à cause de son deuil récent.

Les employés des Finances

Paris, 29 juin.

Un grand mouvement parmi les receveurs particuliers et les percepteurs se prépare en ce moment au ministère des finances.

Ce mouvement, qui n'est point étranger aux élections prochaines, ne paraîtra que dans le courant du mois prochain.

La réforme électorale en Italie

Rome, 29 juin, 7 h. soir.

La Chambre des députés a approuvé, au scrutin secret, par 202 voix contre 116, le projet de réforme électorale. (Applaudissements à gauche.)

La santé de l'impératrice d'Allemagne

Coblentz, 29 juin.

Le bulletin publié aujourd'hui concernant l'état de santé de l'impératrice est ainsi conçu : « Il n'y a pas de fièvre. Les organes commencent à mieux remplir leurs fonctions. Les nerfs sont un peu faibles. »

Berlin, 29 juin.

On lit dans le *Reichsanzeiger :*

Le 23 dans l'après-midi, peu après le retour de l'impératrice, d'une visite qu'elle avait faite à l'Empereur à Ems, S. M. ressentit des douleurs internes. On parvint à soulager ses souffrances jusqu'à samedi ; puis on reconnut la nécessité de recourir à une opération.

Sur l'initiative du docteur Velten, médecin de l'impératrice, et avec le consentement de l'empereur, on appela dimanche, de Bonn, le professeur Busch qui, après avoir tenu consultation avec les autres médecins, entreprit l'opération, avec l'assistance des docteurs Lauer et Velten Après l'opération qui dura une heure et demie, l'impératrice se trouva dans un état aussi satisfaisant que possible; depuis, l'état de Sa Majesté s'est maintenu.

Le docteur Schliep, de Baden-Baden, a été également appelé auprès de l'impératrice.

Hollande

La Haye, 29 juin.

M. Vanderwerk, libéral, et M. Ininger, conservateur, ont été réélus membres de la seconde Chambre au scrutin de ballottage.

Pèlerinages à Rome

Rome, 29 juin.

Accompagnés par l'archevêque grec Ruthène, par l'évêque auxiliaire Léopol, et par l'évêque latin Mostar, 450 Polonais, Ruthènes, Herzégoviniens, Bosniaques, Dalmates sont arrivés à Rome.

Demain, arriveront 300 Bohêmes.

Ces deux derniers jours un grand nombre de pèlerins, Croates, Slavons, Polonais, sont arrivés séparément.

Les assassins d'Abdul-Aziz. — 9 condamnations a mort

Constantinople, 29 juin, 5 h. soir.

Le jugement dans l'affaire de l'assassinat du sultan Abdul-Aziz, vient d'être rendu.

Midaht-pacha, Mahmoud-pacha, Nouri-pacha, Fakr bey, Ali bey, Nedji bey, Mustapha Plikvan, Mustapha Djezairli, Hadjimehmet sont tous les neuf condamnés à mort.

Seijibey, Izet bey, sont condamnés à dix ans de travaux forcés.

Abolition des exécutions publiques en Russie

Saint-Pétersbourg, 29 juin.

Le *Golos* apprend que l'ukase impérial abolissant les exécutions publiques vient d'être adressé aux autorités.

DERNIÈRE HEURE

Les troubles de la Tunisie

Tunis, 30 juin.

L'envoi de 1,200 hommes de troupes tunisiennes à Sfax est motivé par des troubles assez sérieux qui ont eu lieu en cet endroit.

Le fanatisme musulman est très surexcité contre les chrétiens. Des coups de fusils ont été tirés ; plusieurs étrangers ont été blessés. Heureusement, la présence de la canonnière française, *le Ghacal*, a empêché de plus grands désordres.

On considère comme nécessaire l'occupation de Gabès et de l'île Djerba, ainsi que l'envoi de cuirassés français à Tripoli.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
(Service télégraphique particulier)
Séance du 30 juin
Présidence de M. GAMBETTA.

BRUITS DE COULOIRS

Une grande animation règne dans les couloirs ; on dit que les députés de l'Algérie vont présenter un ordre du jour de confiance dans la vigilance du gouvernement, pour sauvegarder l'existence et la propriété des colons.

LA SEANCE

A deux heures, le président déclare la séance ouverte.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance, la Chambre adopte les projets d'intérêt local suivants :

1° Projet de loi tendant à autoriser le département de la Vendée à s'imposer extraordinairement pour la construction d'un chemin de fer et pour les travaux des lignes vicinales.

2° Projet de loi tendant à autoriser le département de Maine-et-Loire à contracter un emprunt pour la reconstruction d'un pont situé sur un chemin vicinal.

3° Projet de loi tendant à autoriser la ville d'Aix (Bouches-du-Rhône) à emprunter une somme de 2,284,000 francs et à changer l'affectation d'une imposition extraordinaire et d'un reliquat d'emprunt.

4° Projet de loi tendant à distraire du canton de Vence (Alpes-Maritimes) les communes de Cagnes, La Colle, Saint-Paul, Villeneuve-Loubet et Saint-Laurent-du-Var, à l'effet de former un nouveau canton, dont le chef-lieu serait fixé à Cagnes.

L'INTERPELLATION sur l'Insurrection Algérienne

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de l'interpellation de MM. Jacques, Gastu et Thomson, relative aux événements qui se sont passés dans la province d'Oran.

M. JACQUES dit que si l'on avait fait une démonstration militaire sous le précédent régime, les évènements auraient été moins graves.

L'orateur se plaint du silence gardé par M. Grévy en face des provocations de toute sorte qui lui sont adressées.

La séance continue.

Bulletin du Commerce

Ventes publiques de Laines A LONDRES

Londres, 29 juin, 7 h. s.

Ventes 4,000 balles.

Aucun changement sur le marché.

COTONS

Le Havre, 29 juin.

Cotons (clôture) calmes, prix sans changement. Ventes de la journée 500 b.

Liverpool, 29 juin.

Cotons (clôture du marché.) — Ventes de la journée, 12000 balles dont 1000 pour la spéculation et l'exportation et 11,000 pour la consommation.

Marché ferme pour les Américains.

Importations 6,000 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL

Mercredi soir.

Le marché a été ferme aujourd'hui et les ventes du disponible ont été de 12,000 balles, dont 1,000 pour la spéculation et l'exportation.

Détail des ventes : 10,000 balles d'américain de 3 1/2d à 8d, 200 de péruvien de 6 1/16d à 6 1/4d, 800 d'Egypte de 5 3/8d à 9 1/2d, 400 de Pérou de 6 1/8d à 8d, 500 de Surat de 4d à 5 7/8d.

Les cotons à terme ont été soutenus. Livraison de l'Amérique port quelconque l.m.c. sur juin 6 3/16d, juin-juillet 6 3/16d, juillet-août 6 3/16d, août-septembre 6 17/64d, septembre-octobre 6 1/32d, octobre-novembre 5 7/8d, novembre-décembre 5 27/32 d.

Importation du jour : 6.000 balles de l'Amérique.

Le tableau qui suit donne le chiffre des ventes de coton disponible et des importations à Liverpool pour la semaine commençant le 24 juin jusqu'à ce jour :

	Total des ventes. balles	prix payés	Dont pour l'export. et la spéculation balles	Importation balles
Amérique	28,260	4 1/4 d à 7 3/8d	2,500	19,108
Fernam	630	6 1/16 d à 6 3/4d	—	—
Santos	—	—	—	—
Maceio	200	—	—	350
Maragnan	610	6 3/8d	—	756
Egypte	2,300	5 5/8 d à 7 1/2d	—	594
Pérou, etc.	1,000	6 5/8 d à 8 1/8d	100	—
Surat, etc.	2.000	4 d à 5 7/8d	400	—
	35,000		3,500	20,808

New-York, mercredi.

Les cotons à terme ont débuté assez ferme à une avance de 1 point.

Londres. — Le marché a été assez ferme et sans variation. Les ventes montent à environ 1,500 balles, dont le Bengale de 3 3/4d à 6d ; à livrer Western Madras, expédition en juin-juillet viâ Suez à 4 9/16d le fully good fair, g. f. c.; l'américain à terme sur juillet-août 6 3/16d le middling l.m.c.

PRODUITS DIVERS

Anvers, le 29 juin.

Pétrole. Tendance calme.

Disponible 19,25, courant 00,00, juillet 19,25 4 derniers, 20,75.

Cafés calmes. On a vendu 755 sacs Rio de 24 1/2 à 25 1/4 cents le 1/2 k. acq.

Londres, 29 juin.

Temps beau.

Mark-Lane. — Froments : Marché calme aux cours de lundi dernier.

Importations à Londres en froment depuis lundi dernier 31340 quarters.

Cargaisons flottantes.

Marché calme, cours sans changement.

Cargaisons arrivées 2, à vendre 2.

Londres, 29 juin.

Sucres bruts et raffinés demande presque nulle; prix sans changement appréciable

Amsterdam, 29 juin.

Cafés calmes. On cote Java bon ord. 38 cents le 1/2 kilo acq.

Sucres. Marché ferme, bonne demande pour la consommation. On cote Java n. 12 fl. 32 1/2 les 100 kil.

Marseille, 28 juin.

Blés. Marché calme cours sans changement. Ventes de la journée 7200 qtx.

Importations 15,479 qtx

Dur Berdianska poids garanti 126 k.: 25,25, Tendre Burgas 26, Tendre Red-Winter n. 2 27,75 et 28 les 100 kil.

Graines oléagineuses : Calmes. On a vendu 500 qtx. Pavots Calcutta disponible 35,50 les 100 kil.

Cafés fermes. On a vendu 2480 sacs Rio Janeiro de 58.50 à 60 les 50 kil.

Marché de Paris du 29 juin.

Au marché du blé tenu aujourd'hui les offres et demandes ont été très limitées, les affaires fort calmes, les prix sans changement mais plutôt faibles. On cote Indigènes 28 à 30,50 les 100 kil Paris. Exotiques 27 à 29,25 les 100 kil s/wagon au Havre.

Seigles baisse 0,50 à 21 fr.

Orges calmes de 17,50 à 20.

Avoines faibles de 18,50 à 20,50.

Escourgeons calmes de 19 à 20.

Sarrazins fermes de 17 à 17,25.

Maïs sans changement à 15 fr. les 100 kilos au Havre.

Le tout au 100 kilos.

Le Havre, 29 juin.

Cafés calmes, prix faibles.

Cacaos fermes. On a vendu 30 sacs Caraque à 300 les 100 kil.

Poivres lourds. On a vendu 870 sacs Tellichery à 125 les 100 kil.

Saindoux fermes. On a vendu 900 tierçons Wilcox s/juillet à 69,75 sur septembre-octobre à 68 12.5; sur septembre-décembre à 67,50 les 50 kil.

Cuirs fermes. On a vendu 510 (salés verts) Lima bss et v/s à livrer à 60 les 50 kil.

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 30 juin 1881.

HUILE DE COLZA (100 k., fut com., esc. 1 0/0)			
Courant	75 75	à	.. ..
Juille	75 75	à	.. ..
Juillet-août	76 ..	à	.. ..
Quatre derniers	77 50	à	.. ..
HUILE DE LIN			
Courant	65 25	à	.. ..
Juillet	64 75	à	.. ..
Juillet-août	65 ..	à	.. ..
Quatre derniers	66 25	à	.. ..
SPITITUEUX (1re qual., l'h. 80°, fût c., esc. 10/0			
Courant	64 50	à	.. ..
Juillet	64 ..	à	.. ..
Juil et-Août	64 ..	à	.. ..
Quatre derniers	61 ..	à	.. ..
SUCRES 88° SACCHARIMETRIQUES (100 k.)			
Nos 10/13 courant	62 75	à	63 ..
SUCRES N° 3 BLANCS			
Courant	74 25	à	.. ..
Juillet	74 ..	à	.. ..
Juillet-août	74 ..		.. ..
Quatre d'octobre	63 75	à	.. ..
SUCRES RAFFINES			
Disponible	114 ..	à	115 ..
FARINES 8 MARQUES (159 k., b. c., esc. 1/2)			
Courant	67 ..	à	.. ..
Juillet	65 50	à	.. ..
Juillet-août	65 ..	à	.. ..
Quatre derniers	61 50	à	.. ..
MARQUE CORBEIL (159 k.)	65 ..	à	.. ..
BLÉS (77/75 k., sans escompte comptant)			
Courant	28 30	à	.. ..
Juillet	28 50	à	.. ..
Juillet-août	28 40	à	.. ..
Quatre derniers	28 25	à	.. ..
SIGLES (70/72 k., sans escompte, au comp.			